

# Une filiale de la Société d'Encouragement dans le département de l'Ourthe.

## La Société libre d'Émulation de Liège (1779-1850)<sup>a</sup>

Carmélia OPSOMER

Le 19 mars 1810, le baron Charles-Emmanuel Micoud d'Umons, préfet du département de l'Ourthe, inaugurait les travaux de la « Société d'Émulation établie à Liège pour les Sciences et les Arts ». D'entrée de jeu, il lui donnait pour modèle la Société d'Encouragement : « le grand objet de votre réunion est l'utile : que ce but soit sans cesse présent à vos délibérations ! [...] Imitiez la célèbre Société d'Encouragement de la capitale ! Son existence ne date encore que de quelques années, et cependant, elle a déjà produit plus de biens réels que la plupart des sociétés réunies où l'on ne s'occupe qu'à exercer l'esprit<sup>1</sup>. » En réalité, loin de bâtir sur un sol vierge, il remettait sur pied, en l'intégrant au programme impérial, une compagnie du Siècle des Lumières, la Société libre d'Émulation, fondée en 1779 par le prince-évêque de Liège François-Charles de Velbruck et supprimée le 25 février 1792 par son successeur Constantin François de Hoensbroeck.

Entre les deux institutions, il existe des continuités, mais aussi des inflexions dont l'analyse n'est pas sans profit pour l'histoire de la politique industrielle de la France dans les départements réunis. Mais cette histoire achoppe sur un difficile problème documentaire, puisque les archives et la bibliothèque de l'Émulation furent brûlées le 20 avril 1914 par les troupes allemandes. À quelques exceptions près<sup>2</sup>, les sources disponibles sont les

---

<sup>a</sup> Extrait de *Encourager l'innovation en France et en Europe. Autour du bicentenaire de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale*, éd. S. BENOIT, G. EMPTOZ et D. WORONOFF (Editions du Comité des travaux historiques et scientifiques), Paris, 2006, p.287-304.

<sup>1</sup> *Procès-verbal de la séance publique de la Société d'Émulation établie à Liège, chef-lieu du Département de l'Ourthe*, Liège, Desoer, 1810. Sur Micoud d'Umons, voir Marcel Florkin, *Un prince, deux préfets. Le mouvement scientifique et médico-social au Pays de Liège sous le règne du despotisme éclairé (1771-1830)*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1957, 13-20.

<sup>2</sup> P. BERTHOLET, *Inventaire d'archives de la Société libre d'Émulation de Liège : 1779-1790*, Bruxelles, AGR, 1999. Les Archives de l'Etat à Liège, Fonds des Collectivités. Société libre d'Émulation conservent le *Journal des Séances* de la Société depuis le 13 décembre 1788 jusqu'au 24 janvier 1790, des éloges, des mémoires en réponse à des questions mises au concours. Le Département des manuscrits de l'Université de Liège possède les papiers d'un de ses fondateurs, le Dr Démeste (ms 2906 et 4171). Il faudrait prospecter les archives des sociétés avec lesquelles l'Émulation entretenait des échanges, ainsi que les papiers de famille des membres et des correspondants. Voir à ce sujet Magali Haenen, *Société libre d'Émulation de Liège : Approche biographique des membres nommés honoraires et correspondants de 1779 à 1879*, Mémoire pour le titre de bibliothécaire-documentaliste, Liège, 1998-1999.

publications de la Société<sup>3</sup> et les études érudites des secrétaires perpétuels, Ulysse Capitaine<sup>4</sup> et Renier Malherbe<sup>5</sup>.

## 1. LES INTÉRÊTS INDUSTRIELS

La Société libre d'Émulation, fondée par mandement du 29 avril 1779, institutionnalisait une sociabilité jusque là informelle gagnée aux idéaux des Lumières<sup>6</sup>. Elle suivait de quelques années la loge La Parfaite Intelligence<sup>7</sup> et de quelques semaines un cercle de lecture pour l'aristocratie, la Société Littéraire (5 avril 1779)<sup>8</sup>. En despote éclairé, Velbruck se disait « persuadé que tout ce qui tend au progrès des talents et des beaux-arts bute en même temps à la félicité publique et particulière, ainsi qu'à l'honneur de la nation<sup>9</sup> ». À la réunion préparatoire du 22 avril, l'abbé Ramoux, principal du Grand Collège, avait été plus explicite<sup>10</sup>. « S'il est un vœu digne des âmes vraiment patriotiques, c'est de voir se former au sein de notre nation, un tribunal de goût qui, en appréciant les essais relatifs aux arts nobles ou utiles, aurait pour but d'exciter le feu de l'émulation soit par les avis d'une critique saine et

---

<sup>3</sup> Il s'agit des *Almanachs* de 1783 à 1789 rédigés par le secrétaire perpétuel Reynier (celui de 1788 n'a pas paru); des catalogues des expositions organisées en 1782, 1783, 1784, 1785, 1786, 1788, 1810, 1811, 1817; des *Procès-verbaux* imprimés des séances publiques de 1782, 1810, 1811, 1812, 1813, 1817, 1819, 1821, 1822, 1825, 1828.

<sup>4</sup> Ulysse Capitaine, «Notice historique sur la Société libre d'Émulation de Liège» dans *Annuaire de la Société libre d'Émulation de Liège*, 7 (1856), p.41-72; 8 (1857), p. 41-62; 9 (1858), p.49-67; 10 (1859), p.53-70; Id., *Documents et matériaux pour servir à l'histoire de la Société libre d'Émulation*. I. «Les administrateurs de la Société depuis 1779». II. «Bibliographie 1779-1860» dans *Annuaire de la Société libre d'Émulation de Liège*, 11e année (1860), 41-78 = t.a.p., 1-42. III; «Les concours 1779-1858» dans *Annuaire*, 12e année (1861), p. 47-93 = t.a.p., p.43-89; IV. «Les expositions 1779-1789» dans *Annuaire*, 13e année (1862), p. 41-53 = t.a.p., p.91-103; V. «Les expositions (suite)», *Annuaire*, 14e année (1863), p.41-64 = t.a.p., p.105-128; VI. «Les expositions (fin)», *Annuaire*, 15e année (1864), p.41-60 = t.a.p., p.129-149; VII. «Les associés honoraires depuis 1779», *Annuaire*, 16e année (1865), p. 41-52 = t.a.p., p.151-162; VIII. «Les associés correspondants», *Annuaire*, 17e année (1866), p.41-58 = t.a.p., p.163-180; IX. «Les associés résidants depuis 1779», *Annuaire*, 18e année (1867), p.41-94 = t.a.p., p.181-234. Le tiré à part a une note traditionnelle, p. 234-237, réfutant Ferdinand Henaux.

<sup>5</sup> Renier Malherbe, *Société libre d'Émulation de Liège. Liber memorialis 1779-1879*, Liège, 1879.

<sup>6</sup> Sur ce milieu, voir C. Opsomer et R. Halleux, «Les milieux et les réseaux» dans R. Halleux, C. Opsomer et J. Vandersmissen, *Histoire des sciences en Belgique de l'Antiquité à 1815*, Bruxelles, 1998, 303-330.

<sup>7</sup> V. Dwelshauwers-Dery, *Histoire de la franc-maçonnerie à Liège avant 1830*, Bruxelles, Vve J. Baertsoen, 1879.

<sup>8</sup> Paul Vaute, *Histoire de la Société Littéraire de Liège 1779-1979*, Liège, Société littéraire, 1979.

<sup>9</sup> Mandement du 29 avril 1779. Capitaine, *article cit.* (1856), p.45.

<sup>10</sup> Document perdu cité in extenso dans Capitaine, *Ibid.*, p.43-44, imprimé sous le titre *Plan de la Société d'Émulation établie à Liège sous la protection de son Altesse Celsissime*, Liège, de l'imprimerie de la Société (J. J. Tutot), 1779 (Bibliothèque Léon Lahaye).

raisonnée, soit par des encouragemens, dont le défaut laisse presque toujours dépérir le précieux germe du talent [...] N'avons nous pas des artistes à qui peut-être il ne manqueroit que du ressort pour faire revivre en eux les Varin, les Lairesse, les Rennequin, les Demarteau, les Delcourt, etc.<sup>11</sup> ? Ne possédons-nous pas des émules dignes des Léméri, des Nollet, des Franklin<sup>12</sup> ? Que d'artisans même, dont l'heureuse industrie se réveilleroit et susciteroit des prodiges, si quelque marque publique d'honneur, ou l'attrait de quelque récompense ou, au moins, l'assurance du débit, les dédommageroit du tems et des peines qu'il leur en coûte pour donner à leurs ouvrages le degré de perfection dont ils sont susceptibles ? »

Le même universalisme se fait jour dans le discours inaugural que prononça, le 2 juin 1779, un poète de cour, Jean-Nicolas de Saint-Péravi. Il tient à distinguer le but de la Société et celui des Académies : « Il serait donc injuste, messieurs, de comparer notre Société naissante aux véritables Académies et de la juger en conséquence : ces Académies ayant des objets déterminés, peuvent faire beaucoup pour ces mêmes objets, au lieu que notre société n'en excluant et n'en adoptant aucune de préférence, ne peut faire que très peu pour chacun ; mais elle aura d'un autre côté un avantage particulier, celui d'exciter une *émulation générale* par l'objet de ses récompenses qui est indéterminé et par l'espoir que tous les genres de talens ont d'y parvenir ; à cet avantage s'en joint encore un plus considérable, c'est la réunion de tous les Arts divers dans la même société ; on ne peut douter que le concours de tant de talens différents, qui seront tous favorisés également sans préférence d'art ni de personne, mais seulement leur degré de mérite, ne soit un des moyens les plus sûrs pour allumer et entretenir le flambeau de l'émulation<sup>13</sup>. »

On reconnaît les *topoi* de la rhétorique académique provinciale qui ont été décodés par Daniel Roche<sup>14</sup>. L'Émulation d'abord, que le *Dictionnaire* de Trévoux définit comme « noble jalousie entre les gens de sçavoir ou de vertu,

---

<sup>11</sup> Jean Varin (1604 -1672), graveur de médailles de Louis XIV; Gérard de Lairesse, peintre (1640 - 1711); Renkin Sualem (1644 -1708), constructeur de la machine de Marly; Gilles Demarteau (1729 - 1776), graveur; Jean Del Cour (+ en 1694), sculpteur.

<sup>12</sup> Allusion aux chimistes Limbourg, Dony et Démeste, à François Villette, correspondant de Nollet et spécialiste de l'électricité.

<sup>13</sup> Discours prononcé le 2 juin 1779, par M. de Saint-Péravi le jour de l'inauguration de la Société d'Émulation, établie à Liège, sous la protection de son Altesse Celsissime suivie de couplets du même auteur, mis en musique par M. Hamal, A Liège, chez l'auteur (imprimerie D. de Boubers), 1779, in 18° de 18 p. (Bibliothèque Léon Lahaye puis Bibliothèque Liégeoise de Pierre Delrée), p. 5-6.

<sup>14</sup> Daniel Roche, *Le Siècle des Lumières en province. Académies et Académiciens provinciaux 1680-1789*, Paris- La Haye, 1978 (Civilisations et Sociétés, 62) . Voir aussi les *Actes du colloque du bicentenaire 1792-1992*. « Histoire des sociétés d'Émulation », *Bulletin de la Société libre d'Émulation de la Seine Maritime* , 1993.

qui disputent de la gloire<sup>15</sup> ». Il s'agit de révéler par une noble compétition les talents cachés. L'utile, ensuite, et l'idéologie du service<sup>16</sup> puisque la Société reprend à Horace<sup>17</sup> sa devise *utile dulci*, « l'utile avec l'agréable ». Le programme couvre, sans les privilégier, les sciences qui investissent le champ de la culture, et les arts, entendus à la fois comme beaux-arts et comme arts mécaniques ou techniques, qu'il importe à la fois de dignifier et de revivifier par les lumières de la science<sup>18</sup>. De fait, au cours de ses treize années d'existence, la Société d'Émulation s'occupa de beaux-arts, de littérature et de musique ainsi que de politique avancée. Le 19 août 1789, elle présenta ses hommages aux bourgmestres élus par le parti révolutionnaire<sup>19</sup>. En 1792, elle était devenue « une société d'insubordination, généralement et publiquement vouée, pendant les troubles passés, aux principes de sédition qui les ont fait naître<sup>20</sup> ».

Cependant les préoccupations manufacturières se font jour dans un cercle d'abord informel, groupé autour du constructeur d'instruments François Villette, ancien collaborateur et correspondant de l'abbé Nollet<sup>21</sup>. On y trouve Jean Démeeste, élève de Sage et correspondant de Romé de l'Isle, Jean-Jacques-Daniel Dony, futur inventeur de la métallurgie thermique du zinc, le métallurgiste Henri Delloye, l'apothicaire Louis-François Desaiève, l'horloger et mécanicien Hubert Sarton, le fantasmagore Etienne-Gaspard Robert, dit Robertson. Les mêmes intérêts se perçoivent dans l'œuvre d'un des membres les plus actifs de l'Émulation, le « peintre des philosophes » Léonard Defrance, qui introduit dans la peinture des sujets industriels<sup>22</sup> et remporte en 1789 le prix de l'Académie des Sciences de Paris en réponse à la question « la recherche des moyens par lesquels on pourrait garantir les broyeurs de couleurs des maladies qui les attaquent fréquemment et qui sont la suite de leur travail<sup>23</sup> ». De fait, c'est l'époque de la proto-industrialisation au pays de

---

<sup>15</sup> *Dictionnaire universel françois et latin contenant la signification tant des mots de l'une et l'autre langue...vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*, t. III, nlle éd., Paris, Compagnie des libraires associés, 1752, col. 722.

<sup>16</sup> D.Roche, *op. cit.*, p.139-140. Sur la métaphore du tribunal, p. 154.

<sup>17</sup> Horace, *Art poétique* 343 *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci* «il a enlevé tous les suffrages celui qui a mêlé l'utile à l'agréable».

<sup>18</sup> A ce sujet R. Halleux, art. «Savoirs techniques» M. Blay, R. Halleux (dir.), *La science classique. Dictionnaire critique*, Paris, Flammarion, 1998, 801-811.

<sup>19</sup> Capitaine, 1856, 61-62.

<sup>20</sup> Mandement du prince-évêque Constantin François de Hoensbroeck, 25 février 1792, copie manuscrite dans le recueil factice Université de Liège, XXIII.36.4, pièce n° 50.

<sup>21</sup> Sur ce groupe, voir R.Halleux «Chimistes provinciaux et Révolution Industrielle», dans *Archives Internationales d'Histoire des Sciences*, 136 (1996), p. 1-22.

<sup>22</sup> J.J. Heirwegh, «Léonard Defrance (1735-1805)», R. Mortier, H. Hasquin, *Etudes sur le XVIIIe siècle*, III, Bruxelles, Ed. de l'Université libre de Bruxelles, 1986, 153-170.

<sup>23</sup> Université de Liège, Bibliothèque générale, ms. 3281.

Liège. Les machines à vapeur de Newcomen se répandent dans les années '20 et les frères de Limbourg réalisent les premiers essais de fonte au coke<sup>24</sup>.

À la séance publique du 25 février 1782, le chanoine Hubert-Joseph de Paix, une des têtes du parti avancé<sup>25</sup>, lit un *Projet d'études et d'occupations*<sup>26</sup> où il trace un véritable programme de recherches sur des sujets d'intérêt national, inspiré de l'Académie de Zurich. Il énumère ainsi un système général d'exploitation des houillères, le perfectionnement de l'exhaure ; la prospection et la mise en valeur des richesses minérales du pays (plomb, fer, cuivre, alun, soufre, couperose, ardoise, terres plastiques) ; en agriculture, le développement des engrais, des pâturages, la culture des pommiers, colza, chanvre, lin, garance, tabac, maïs, exploitation forestière et progrès des manufactures.

Si ce programme comme tel ne fut pas exécuté, il affleure dans les questions mises au concours et dans les expositions. Le 1er février 1781, la Société institua un prix de sept louis pour « l'invention la plus utile dans les arts mécaniques ». Villette envoya en retard deux mémoires, l'un sur l'électricité, l'autre sur une pompe à incendie portative. Le prix ne fut pas décerné<sup>27</sup>. Le 18 février 1783, ce fut un prix de huit louis, fondé par deux sociétaires. « Quels sont les moyens de prévenir les dangers qui accompagnent l'exploitation de la houille dans le pays de Liège ». Il n'y eut pas de réponse<sup>28</sup>. Le prix fut porté à quinze louis en 1784 par une intervention financière de la Société<sup>29</sup> mais ne fut pas décerné. La question fut à nouveau posée en 1785, sans succès, pas plus que deux autres<sup>30</sup> : Quelles sont les manufactures qui ont eu le plus de succès dans le pays de Liège. Quelles sont celles qui y existent encore ? Quels sont les moyens de les entretenir florissantes, et quelles sont les matières premières que le pays fournit aux manufactures qui y sont établies ? Ainsi que : Jusqu'à quel point l'industrie et l'activité nationale peuvent-elles porter le commerce ? Quels seraient les moyens politiques propres à seconder les opérations du commerce du pays ? Portée à 20 louis, la question de la houille fut posée en 1786 et 1787. Parmi les mémoires proposés enfin cette année-là, on distingua celui de M. de

---

<sup>24</sup> E. Fairon, «Les premiers essais de fabrication du coke en Belgique : un inventeur wallon, Jean-Philippe de Limbourg», dans *La Vie Wallonne*, 6 (1925-1926), p.287-307; p. 323-341.

<sup>25</sup> Il était Orateur à la Parfaite Intelligence. Voir Georges de Froidcourt, *François-Charles de Velbruck, prince-évêque de Liège, franc-maçon*, Liège, Protin et Vuidar, 1936.

<sup>26</sup> *Mémoires lus à la séance publique de la Société d'Émulation, le 25 février 1782, A Liège, de l'imprimerie de la Société, 1782. Contient : Essai sur un projet d'études et d'occupations pour la Société d'Émulation par M. l'abbé D.P. Discours sur les artistes liégeois par M. de Villenfagne, co-adjuteur de St-Denis.*

<sup>27</sup> Capitaine, *Documents et Matériaux*, 49 (tap); Malherbe, *Liber memorialis*, 41.

<sup>28</sup> Id., *Documents et Matériaux*, 53 (tap); Id., *Liber memorialis*, 43-44.

<sup>29</sup> Id., *Documents et Matériaux*, 55 (tap); Id., *Liber memorialis*, 46.

<sup>30</sup> Capitaine, *Documents et Matériaux*, 57-58 (tap); Id., *Liber memorialis*, 48.

Tarnowitz, de la Haute-Silésie<sup>31</sup>. L'ambition affirmée contraste avec le peu de succès de l'initiative.

Il en va de même pour la présence des « arts mécaniques » c'est-à-dire de l'industrie, aux expositions organisées de 1781 à 1788<sup>32</sup>. C'est l'industrie de luxe qui y donne le ton, avec des pendules compliquées, des pièces de mobilier, des modèles d'escalier, des instruments de musique. Tout au plus peut-on monter en épingle, en 1783, un moulin à bras pour moudre le grain, et en 1786, une machine pour extraire la houille. Quant à l'armurerie, si florissante à Liège, elle n'est représentée que par une garde d'épée en acier de la fabrique d'Herstal, un fusil à vent, un fusil brisé à détente cachée (1786).

## 2. UN DYNAMISME BIEN ORIENTÉ

La résurrection de la Société libre d'Émulation s'inscrit dans un ensemble d'initiatives préfectorales visant à dynamiser et à orienter les différents groupes d'intérêts du département. Le 9 avril 1802, le baron Antoine Desmousseaux, premier préfet du département<sup>33</sup> installait un Conseil d'Agriculture, arts et commerce, réunissant agriculteurs, manufacturiers, « artistes » c'est-à-dire techniciens, et négociants. En 1803, vit le jour la Société pastorale de la Sénatorerie de Liège. Elle comptait 20 membres, tous propriétaires de troupeaux de mérinos, et se consacrait à la régénération des bêtes à laine<sup>34</sup>. En 1806, le préfet créa la Société libre des Sciences physiques et médicales dont la liste des membres révèle le souci de réconciliation de l'administration impériale : les hommes d'ancien régime y côtoient les partisans des Lumières, les révolutionnaires et les fonctionnaires impériaux. Le bureau central de vaccine, les médecins des épidémies, l'ancienne Ecole centrale ont fourni le plus gros du recrutement. Les médecins et les pharmaciens sont de loin les plus nombreux. Sous la devise *Observatione et experientia*, elle se réunissait deux fois par mois pour entendre les travaux de ses membres.

À la séance publique du 6 juillet 1807<sup>35</sup>, Nicolas Ansiaux fils en fit rapport : en premier lieu, comme dans beaucoup d'académies provinciales, il est

---

<sup>31</sup> Mais comme l'auteur s'était fait connaître, il ne fut pas primé.

<sup>32</sup> *Explication des morceaux de peinture, sculpture, gravure, architecture, mécanique, etc. exposés par les Artistes Liégeois les 5,6,7 du mois de février 1781, à la Salle de la Société d'Émulation, Place du Grand Collège, A Liège, de l'imprimerie de la Société, 1781. Mêmes titres en 1782, 1783, 1784, 1785, 1786 et 1788.*

<sup>33</sup> Sur Desmousseaux, Florkin, *op. cit.*, p. 11.

<sup>34</sup> Louis-François Thomassin, *Mémoire statistique du département de l'Ourte (commencé dans le courant de l'année 1806)*, Liège, Grandmont-Donders, 1879, p.289-290.

<sup>35</sup> *Séance publique de la Société libre des sciences physiques et médicales de Liège*. Première année, Liège, Desoer, 1808. Voir le règlement aux Archives de l'Etat à Liège, *Fonds français. Préfecture*, 458/21.

question de météorologie « liée — dit-il — par une infinité de rapports à l'art de prévenir et de guérir les maladies » et de la « constitution médicale », c'est-à-dire les maladies qui ont dominé dans les diverses périodes de l'année, avec diverses observations médicales. En physiologie, Delvaux traite de la distinction des propriétés vitales et des propriétés chimiques, contre Berthollet. En pharmacie, Lafontaine décrit un moyen d'extraire l'opium aqueux. En chimie, Chèvremont analyse les eaux-mères des raffineries de sel de Liège, et les eaux minérales du département. En histoire naturelle, Vittu décrit les coquillages des départements de l'Ourthe et de la Meuse-Inférieure. Une autre tâche classique des sociétés savantes sous l'Empire est l'inventaire de l'histoire naturelle du département. « D'après la demande de M. le Préfet, plusieurs membres ont été choisis pour dresser le tableau des insectes et des plantes qu'on y trouve, et les résultats les plus avantageux ont couronné leurs efforts. MM. Vittu, Duponchel et Ramoux, curé, se sont réunis en commission entomologique et sont parvenus à réunir 510 espèces ou variétés. Il appartenait à M. Dossin de présenter la flore du département, ses travaux multipliés lui ont, en quelque sorte, acquis un droit exclusif. Il a rempli sa tâche et comblé notre attente<sup>36</sup>. » De fait, Dossin déposa en janvier 1807 son « catalogue des plantes qui croissent spontanément dans le département de l'Ourthe et quelques endroits circonvoisins » dont deux manuscrits sont conservés à l'Université de Liège<sup>37</sup>. Autre préoccupation classique, la santé publique, avec la création d'un « bureau de consultations gratuites » pour les malades indigents, particulièrement pour « les maladies contagieuses que la misère produit et entretient, et que les règlements ne permettaient pas de traiter dans nos hospices civils ». Le concours de 1808 fut consacré aux maladies liées à l'allaitement maternel.

Le 19 novembre 1809, le préfet Micoud d'Umons intégrait la Société tout entière à la Société Libre d'Émulation reconstituée, où elle devenait le « Comité pour les sciences physiques et médicales ». L'Émulation en comptait trois autres, à savoir le Comité pour la littérature et les beaux-arts, le Comité pour l'agriculture et tout ce qui est relatif à l'économie rurale, le Comité pour les arts, manufactures et tout ce qui peut tendre à l'amélioration de l'industrie dans le département. En 1809, la Société changea de nom et s'intitula « Société libre d'émulation et d'encouragement pour les sciences et les arts<sup>38</sup> » affirmant ainsi de façon explicite sa filiation vis à vis de la grande société

---

<sup>36</sup> *Séance publique de la Société libre...*, 17.

<sup>37</sup> Université de Liège, Bibliothèque générale, ms. 560 et 2631. Sur Dossin, voir E. Morren, *Etienne Dossin, botaniste liégeois, 1777 à 1852*, Gand, 1865.

<sup>38</sup> *Règlement de la Société libre d'Émulation et d'encouragement pour les sciences et les arts. Établie à Liège, chef-lieu du dept de l'Ourthe. Adopté dans l'Assemblée générale du 5 février 1809 et modifié dans celle du 22 décembre 1811, A Liège, chez J. Desoer, 1812. Voir Capitaine, 1857, 46-47.*

parisienne. On s'efforça en vain d'opérer la même fusion avec la Société Pastorale<sup>39</sup>.

Sous l'impulsion du Comité des Arts et des Manufactures, les préoccupations industrielles, qui étaient jusqu'alors restées au stade de bonnes intentions, vont devenir prédominantes. On trouve au comité les principaux acteurs de la Révolution industrielle : à savoir<sup>40</sup> des industriels du textile comme Biolley (1810), Simonis (1810) et David (1810) ; les métallurgistes Delloye (1811), Lamarche (1815), Orban (1812), Poncelet (1810), les mécaniciens John Cockerill (1815), Spineux (1810) et Ryss-Poncelet (1810), les banquiers Nagelmackers (1815) et Terwangne (1815), des exploitants de houillères, des fabricants en tous genres.

Dans son discours d'ouverture, Micoud brossait à son tour un programme d'activités. « Mais ce sont les éléments de la prospérité publique et privée qui obtiendront votre attention particulière. Les objets les plus intéressants fixeront vos premiers regards, et vous servirez l'humanité en indiquant les maladies qui tiennent au climat et aux habitudes, et en faisant connaître les moyens préservatifs. Vous éclairerez la pratique de l'agriculture encore si imparfaite dans la plus grande partie du département. Enfin, le commerce, les fabriques, les arts ; aucuns des objets d'une utilité réelle n'échapperont à vos recherches, et votre sollicitude se portera, de préférence sur tout ce qui peut améliorer votre position agricole commerciale et industrielle. » Il adresse un vibrant éloge aux industriels Delloye<sup>41</sup>, Poncelet frères et Dony. En 1811, il encourage le sirop de raisin, le sucre de betterave, la culture du pastel, et exalte le dévouement des frères Thonus, ouvriers mineurs<sup>42</sup>. En 1812, il traite du sucre de betterave, des progrès de la métallurgie, des mines de houille et préconise la création d'une caisse de prévoyance pour les ouvriers mineurs<sup>43</sup>.

Sous son égide, le Comité des Arts et des Manufactures se veut un véritable pôle d'excellence industrielle<sup>44</sup>. « Il ne remplira complètement son

---

<sup>39</sup> Capitaine, 1857, 48-49 n.2. Seuls quelques membres de la Société Pastorale acceptent de rejoindre l'Émulation.

<sup>40</sup> Voir la très précieuse liste des membres dressée par Malherbe, *op. cit.*, 467-533. Voir aussi la correspondance aux Archives de l'Etat à Liège, *Fonds Français, Préfecture*, 456/2. Le préfet prie instamment le drapier Simonis de rejoindre la Société.

<sup>41</sup> *Procès-verbal de la séance publique de la Société d'Émulation établie à Liège, chef lieu du département de l'Ourte*, Liège, Desoer, 1810, 12.

<sup>42</sup> *Procès-verbal de la séance publique de la Société d'Émulation établie à Liège, chef lieu du département de l'Ourte, tenue le 19 mai 1811*, Liège, 1811.

<sup>43</sup> *Procès-verbal de la séance publique de la Société Libre d'Émulation et d'Encouragement pour les sciences et les arts établie à Liège, chef lieu du département de l'Ourte*, Liège, Latour, 1812, 1-14. Cette caisse fut sanctionnée par décret impérial du 26 mai 1813 et reconstituée par arrêté de Léopold Ier le 24 juin 1839.

<sup>44</sup> De Jaer dans *Procès-verbal*, 1812, 81.



but que quand les fabricans et manufacturiers de notre département auront établi avec lui des rapports plus intimes, et viendront chercher dans son sein des conseils utiles, en y déposant à leur tour le fruit de leur expérience. Quelle confiance ne doit pas leur inspirer une réunion d'hommes instruits et laborieux, de fabricans estimables dont deux ont déjà remporté les grands prix proposés par la Société d'encouragement de Paris !<sup>45</sup> Puisse une heureuse rivalité s'emparer bientôt des diverses sections de notre Société et les faire concourir toutes à la prospérité de notre patrie. »

C'est du zinc que le Comité doit d'abord s'occuper à la pressante requête du préfet Micoud. Il s'agit de tests sur la résistance du zinc dans la quincaillerie et dans la couverture des toits<sup>46</sup>. Le comité des sciences physiques et médicales est invité à effectuer des expériences visant à déterminer s'il y a danger ou non à utiliser le zinc pour les ustensiles de cuisine et les conduites d'eau. La commission conclut à la supériorité de la batterie de cuisine en zinc sur celle de cuivre, en ce qui concerne la santé et le prix. C'est l'époque où les produits de Dony sont examinés par une commission de l'Institut<sup>47</sup>.

Pour appliquer cette politique, la nouvelle Émulation recourut à deux pratiques éprouvées, les prix et les expositions. Micoud créa en 1810 un prix de trois cents francs sur sa cassette personnelle sur la question : « Trouver un appareil propre à éclairer par la combustion du gaz inflammable obtenu par la distillation de la houille. On exige que l'appareil soit susceptible d'être exécuté en grand, pour être employé à éclairer de grands ateliers sans y répandre des gaz délétères ou nuisibles à la santé. Le travail et le modèle resteront la propriété de l'auteur. Le concurrent qui aurait obtenu le prix trouverait dans le sein même de la Société des manufacturiers qui s'empresseront de faire établir son appareil dans leurs ateliers et sous sa direction spéciale<sup>48</sup>. » Le prix fut remporté par Maxime Ryss Poncelet qui fit une démonstration en grand devant la Compagnie<sup>49</sup>, le 19 mars 1811.

En 1811, le Comité des arts et manufactures promet une Médaille d'or de la valeur de 200 francs : « 1. Pour celui qui le premier établirait dans ce département un fourneau à réverbère propre à purifier le fer cassant à froid. 2. Pour celui qui le premier dans ce département remplacerait dans les hauts fourneaux le charbon de bois par le coak ou houille carbonisée pour la

---

<sup>45</sup> Cockerill père, pour ses machines à filer, et les frères Poncelet, pour les limes en acier.

<sup>46</sup> *Procès-verbal*, 1812, 82-86.

<sup>47</sup> R. Halleux, *Chimistes provinciaux*, p.19-22.

<sup>48</sup> *Procès-verbal*, 1810, 8-9. Avec une notice explicative p. 74.

<sup>49</sup> Archives de l'Etat à Liège, Préfecture, 458/21 (1812).

réduction du minerai de fer. 3. Pour celui qui introduirait dans ce département une fabrique en grand de blanc de zinc<sup>50</sup>. »

Il s'agissait de trois innovations dont l'introduction était urgente : le puddlage et les fours à coke étaient employés en Angleterre, le blanc de zinc remplaçait avantageusement la céruse toxique. Personne n'ayant rempli les conditions du programme, les questions furent retirées. On proposa en 1812 un prix de 200 francs « pour l'artiste qui présentera à la Société un vase quelconque en zinc battu, d'une seule pièce en réunissant l'élégance à la légèreté, et qui sera reconnu par le Comité pour être d'une fabrication difficile<sup>51</sup> », et en 1816, une prime aux ouvriers de la première des exploitations de houille où la lampe de Davy sera utilisée<sup>52</sup>.

Enfin, l'Émulation organisa deux expositions en 1810 et 1811. Les objets de luxe cèdent ici la place aux produits de la nouvelle industrie : coton filé de la filature de M. Christian Crépu ; pendule d'acier fondu, collection de limes de M. Poncelet ; tête de pendule en zinc, de la fabrique de Dony<sup>53</sup> ; porcelaine de la nouvelle manufacture de Bourdin et veuve Massart<sup>54</sup>.

### 3. ÉMULATION, ENCOURAGEMENT, ENSEIGNEMENT

De l'ancienne à la nouvelle Émulation, les préoccupations éducatives elles aussi transcendent les vicissitudes des régimes. À la faveur de la suppression de la Compagnie de Jésus<sup>55</sup>, Velbruck avait créé, pour les classes élevées, deux institutions d'enseignement secondaire, l'Académie anglaise (ancien Collège des Jésuites anglais supprimé en 1794)<sup>56</sup> et le Grand Collège<sup>57</sup> auquel succédèrent, dans les mêmes locaux et sans discontinuité, l'Ecole Centrale du

---

<sup>50</sup> *Procès-verbal*, 1811, p. 7-8.

<sup>51</sup> *Procès-verbal*, 1812, p. 87.

<sup>52</sup> U. Capitaine, *Documents et matériaux*, p.72; Malherbe, p.61.

<sup>53</sup> *Catalogue des objets d'art exposés à la Société d'Émulation de Liège le 29 avril 1810*, p. 6. Nous n'avons pu trouver le catalogue de 1811.

<sup>54</sup> Pas cité dans le catalogue, mais mentionné par J.B. Henoul, *Lettre à Monsieur de... sur l'exposition des tableaux, sculptures, et autres objets des arts, à la salle de la Société d'Émulation de la Ville de Liège, en mai 1810*, Liège, Latour, 1810, p.22.

<sup>55</sup> Voir C. Opsomer et R. Halleux, «Les milieux et les réseaux» *Histoire des sciences en Belgique*, p.328-329.

<sup>56</sup> C. Opsomer, «Un foyer d'études sous l'Ancien Régime : le Collège des Jésuites anglais de Liège», dans *Académie royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres*, 6<sup>e</sup> série, 12 (2001), p.11-39.

<sup>57</sup> F. Macours, «Le premier établissement d'enseignement moyen officiel à Liège : le Grand Collège (1773-1794)» dans *Cahiers de pédagogie et d'orientation professionnelle*, 11, 1-2 (1951), p.19-25.

Département de l'Ourthe (1797)<sup>58</sup>, le Lycée impérial (1808)<sup>59</sup>, le Gymnase Prussien (1814)<sup>60</sup> et l'Université actuelle (1817)<sup>61</sup>. Mais ce fut surtout l'enseignement technique qui bénéficia de la sollicitude du prince-évêque. Dans l'esprit des Lumières, il s'agissait d'affranchir les artisans de la routine par la maîtrise du dessin et de l'outil mathématique. Il créa donc en 1774 une école gratuite de dessin pour les arts mécaniques, dirigée par l'architecte Jacques Barthélemy Renoz<sup>62</sup>, en 1775 l'Académie de peinture, sculpture et gravure dirigée par le peintre Léonard Defrance<sup>63</sup>, en 1781 l'école gratuite de mathématique, où Claude Louis Thomassin, ingénieur des ponts et chaussées, enseignait aux futurs arpenteurs la géométrie, la mécanique, l'hydraulique et l'arpentage<sup>64</sup>. Il faut y ajouter, dans d'autres domaines : en 1783, une école gratuite de l'art de l'accoucheur, dirigée par le chirurgien Falize, que les sages femmes devaient fréquenter avant d'être agréées par le Collège des médecins<sup>65</sup>, et en 1785 le cours public de droit civil et canonique<sup>66</sup>. La tutelle scientifique de toutes ces institutions fut confiée à la Société libre d'Émulation<sup>67</sup>. Les résultats des examens étaient proclamés aux séances publiques<sup>68</sup>.

Ce rôle de tutelle fut repris par les sociétés d'inspiration préfectorale. Dans le domaine médical, la Société libre des sciences physiques et médicales, créée en 1806, exerça son patronage sur le cours gratuit d'accouchement du chirurgien Pierre-Michel Ramoux, créé en 1803 par le préfet Desmousseaux et lié en 1804 à l'hospice de la maternité<sup>69</sup> ; sur les démonstrations anatomiques créées par les médecins Nicolas-Joseph Ansiaux et Joseph-Nicolas Comhaire<sup>70</sup>. Dans la séance publique du 6 juillet 1807, en

---

<sup>58</sup> Id., «L'Ecole Centrale du Département de l'Ourthe à Liège (1799-1804), dans *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, 74 (1961), p.267-405.

<sup>59</sup> L. Dewez, M. Florkin, M. Lavoye, F. Macours, J. Stiennon, Catalogue de l'exposition «Un demi siècle d'enseignement à Liège (1773-1830)», dans *Cahiers de pédagogie et d'orientation professionnelle*, 12 (1953), p. 141-144.

<sup>60</sup> F. Macours, «Le Gymnase prussien de Liège», dans *Cahiers de pédagogie et d'orientation professionnelle*, 16,2 (1957), p.49-59.

<sup>61</sup> A. Le Roy, *Université de Liège. Liber Memorialis*, Liège, J.G. Carmanne, 1869.

<sup>62</sup> F. Macours, «L'enseignement technique à Liège au XVIII<sup>e</sup> siècle» dans *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, 69 (1952), 131-186, spéc. p.149-154.

<sup>63</sup> Id., *L'enseignement technique*, p.154-165.

<sup>64</sup> Id. *Ibid.*, p.166-169.

<sup>65</sup> Id., *Ibid.*, p.169-171; M. Florkin, *Un prince, deux préfets. Le mouvement scientifique et médico-social au Pays de Liège sous le règne du despotisme éclairé (1771-1830)*, Liège, Vaillant-Carmanne, p.28.

<sup>66</sup> F. Macours, *L'enseignement technique*, p.171-181.

<sup>67</sup> Capitaine, 1856, p.55-56.

<sup>68</sup> Voir par exemple *Almanach de la Société d'Émulation établie à Liège pour les sciences et les beaux-arts sous la protection de son Altesse, pour l'année 1783 (Ire année)*, Liège, de l'imprimerie de la Société, 1782. Parut pour 1783, 1784, 1785, 1786, 1787, et 1789.

<sup>69</sup> M. Florkin, p.156-168.

<sup>70</sup> M. Florkin, op.cit. p.208-231.

présence du préfet, les prix accordés par la municipalité furent distribués aux élèves du cours d'anatomie et d'accouchements<sup>71</sup>. Transférés à l'Émulation, les membres de la Société Libre des Sciences continuèrent à superviser ces enseignements, ainsi que le nouveau cours de clinique créé à l'hôpital de Liège (dit de Bavière) le 21 avril 1812<sup>72</sup>.

Dans le domaine des arts, l'académie et le cours de dessin n'avaient pas survécu à la Révolution. En 1812, M. Liégeard, secrétaire-général de la préfecture, proposait à l'Émulation de créer un « Athénée des Arts », école gratuite de peinture, sculpture, gravure et architecture<sup>73</sup>. Dans son projet, l'intérêt industriel est nettement exprimé, puisque les cours étaient accessibles aux ouvriers<sup>74</sup>. « Le mécanicien, l'armurier, le ciseleur, le serrurier, le charpentier, le maçon, le tailleur de pierre, le menuisier, le tourneur puisent dès l'enfance, dans ces écoles, le goût et l'habitude de belles proportions, des formes élégantes et pures. [...] Du sein de l'école de Liège se répandroient, dans cette ville et dans le département, des ouvriers qui raisonneraient leur profession et la perfectionneraient. » L'Athénée des Arts s'ouvrit le 16 février 1813, mais ferma dès l'entrée des troupes coalisées dans la ville.

Dans son discours sur l'état du département, prononcé à la séance publique du 23 juillet 1812, le baron de Micoud évoquait aussi la possibilité de créer une école des mines<sup>75</sup>, dont le secrétaire général Hyacinthe Dejaer décrivait le but<sup>76</sup> : « Un savant recommandable, M. Blavier, ingénieur en chef des mines, consent à donner un cours spécial en faveur des jeunes gens qui se destineront à l'exploitation des mines de houille. Vous savez, Messieurs, que trop souvent nos exploitans se sont livrés à leurs travaux sans aucunes connaissances théoriques et guidés seulement par une routine qu'ils prenaient pour de l'expérience. Quels seront les avantages de ceux qui seront dirigés par les lumières de la physique, de la chimie, de la dynamique, et de la minéralogie ! accueillons honorablement ce projet de M. Blavier, engageons-le à le mettre promptement à exécution. »

Ainsi les préfets n'ont pas seulement ressuscité la Société libre d'Émulation, ils ont déplacé son centre de gravité des ambitions encyclopédiques au développement industriel et agricole. Entre le pouvoir et les manufactures, ils

---

<sup>71</sup> *Séance publique de la Société Libre des Sciences Physiques et médicales de Liège. Première année*, Liège, Desoer, 1808, p.37.

<sup>72</sup> Voir par exemple *Procès-verbal de la séance publique de la Société Libre d'Émulation...*, Liège, 1810, p.5-6 : prix d'anatomie, de matière médicale, de pathologie externe et d'accouchements.

<sup>73</sup> Capitaine, 1857, p.57-58.

<sup>74</sup> *Procès-verbal de la séance publique*, 1812, p. IV-VIII.

<sup>75</sup> *Procès-verbal de la séance publique*, 1812, p.8.

<sup>76</sup> *Ibid.*, p.88-89.

ont suscité la création d'un corps bien contrôlé qui est à la fois une courroie de transmission, un lobby et un bureau d'études.

Il en alla de même dans les autres départements réunis. A Anvers (département des Deux-Nèthes), le préfet Charles d'Herbouville institua le 5 messidor an IX (1801) une Société d'Émulation « pour concourir aux progrès des Arts, des Lettres, de l'Agriculture, du Commerce et des Manufactures, par ses travaux, par la publication de ses découvertes, et par ses relations avec les sociétés savantes ». Le préfet s'en institua président et y appela des fonctionnaires, rentiers, négociants, professeurs d'Ecole Centrale et médecins du Comité de Vaccine. Les membres se répartissaient en cinq classes : sciences ; agriculture ; commerce, fabriques, navigation ; beaux-arts ; belles-lettres. Dans son discours inaugural, le préfet assigna à la compagnie la noble mission de faire d'Anvers la première place de commerce du monde, couplée avec Marseille par un réseau de canaux. Pour cela, il convenait d'étudier dans tout le département la météorologie, la géographie médicale, la flore, les minéraux, l'Escaut, ses poissons et ses courants, de défricher les landes, de perfectionner l'élevage des moutons, des chevaux et l'industrie textile<sup>77</sup>.

À Mons, Jean-Baptiste Etienne Garnier, préfet du département de Jemappes instituera le 13 juin 1808 une « Société pour l'Encouragement de l'Agriculture et l'Industrie du Département de Jemappes (*sic*) ». Dans son discours d'ouverture, il fit connaître le besoin d'un centre commun pour se communiquer les découvertes et d'où les lumières pourraient se répandre ; professant qu'il faut savoir abandonner les vieilles routines sans pourtant se jeter dans des innovations non expérimentées encore. Pour être éligible, il fallait être propriétaire ou locataire d'un domaine payant à l'état 700 francs de contributions financières, exploiter un établissement d'une notable importance, ou être auteur de quelque découverte ou ouvrage d'une utilité reconnue sur quelqu'une des branches de l'association<sup>78</sup>.

Ce mouvement ne s'interrompit point<sup>79</sup> lorsque le Pays de Liège fut provisoirement détaché de la France pour être incorporé au Royaume des Pays-Bas, puis à la Belgique. Guillaume d'Orange, prince manufacturier s'il en est, succéda à Velbruck et à Napoléon comme protecteur de la Société ; le comte de Mercy-Argenteau, un aristocrate liégeois, qui était grand chambellan à la cour de Bruxelles, remplaça les préfets à la présidence ; on élut membres des notabilités hollandaises et on continua de seconder la

---

<sup>77</sup> L. de Lanzac de Laborie, *La domination française en Belgique : Directoire-Consulat-Empire, 1795-1814*, Paris, Plon, 1895, I, p.313 ss.

<sup>78</sup> Camille Wins, *Formation et travaux de la Société d'Encouragement pour l'Agriculture et l'Industrie dans le Département de Jemappes* (Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, 2e série, t. 2 (1853-54), p.233-260.

<sup>79</sup> Capitaine, *Notice*, 1858, p.50-67.

Révolution Industrielle. Les relations avec la Société parisienne se distendirent, mais l'idéal subsista.

En 1825, on demanda une tôle en fer laminé de la largeur d'une aune et 12 pouces, de la longueur d'une aune et 17 pouces. « Elle doit se laisser plier à angle droit sans se crevasser. Elle doit rivaliser avec la tôle anglaise de même dimension. » Le prix fut décerné à Orban et fils, à Grivegnée, futurs fondateurs de la société d'Angleur-Athus<sup>80</sup>. Le prix pour le fil de fer fabriqué dans le royaume avec du fer indigène fut décerné en 1828 à Hannonet-Gendarme<sup>81</sup> de Couvin, un des pionniers de la Révolution Industrielle dans le Namurois.

L'Émulation créa en 1817 une école d'enseignement mutuel ; en 1826, une Ecole gratuite de géométrie et de mécanique pour les ouvriers (la future École industrielle de Liège) ; en 1827 une Société d'encouragement pour l'instruction élémentaire ; en 1828 une Caisse d'épargne et de prévoyance en faveur des ouvriers<sup>82</sup>.

Certains membres de l'Émulation traversèrent ainsi tous les régimes. De même que certains professeurs enseignèrent successivement à l'École Centrale, à la Faculté Impériale et à l'Université de Liège, des industriels furent successivement républicains, bonapartistes, orangistes et léopoldistes. Il faut y voir, non de l'opportunisme, mais la fidélité à un même idéal manufacturier.

---

<sup>80</sup> Id., *Documents et matériaux*, p.81-82; Malherbe, p.69.

<sup>81</sup> Id., *Documents et matériaux*, p.82 et 84; Id., p.70-71.

<sup>82</sup> Capitaine, *Notice*, 1858, p.63-66.